

LABARRÈRE-PAULÉ, André, *Louis-François Laflèche*. Montréal, Fides, 1970, 96 p. (Coll. Classiques Canadiens, n<sup>o</sup> 41).

René Hardy

Volume 24, Number 2, septembre 1970

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302980ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302980ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Hardy, R. (1970). Review of [LABARRÈRE-PAULÉ, André, *Louis-François Laflèche*. Montréal, Fides, 1970, 96 p. (Coll. Classiques Canadiens, n<sup>o</sup> 41).] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 24(2), 294–296.  
<https://doi.org/10.7202/302980ar>

LABARRÈRE-PAULÉ, André, *Louis-François Laflèche*. Montréal, Fides, 1970, 96 p. (Coll. Classiques Canadiens, no 41).

Bien que ni le style ni les idées ne fassent de Mgr Laflèche un classique, il est fort heureux que la collection "Classiques Canadiens" ait consacré un petit volume à la connaissance de la pensée d'un des plus prestigieux défenseurs de l'ultramontanisme traditionaliste au Canada français. L'auteur, A. Labarrère-Paulé, ancien professeur à l'Université Laval, a déjà produit quelques ouvrages d'un grand intérêt. Celui-ci en offre autant. Une biobibliographie suit une introduction d'une dizaine de pages sur l'homme, sa carrière et ses idées. Au passage, il conseille la prudence — était-il besoin de le dire ? — dans la lecture d'Arthur Savaète, son principal exégète et fidèle admirateur, encore plus intransigeant et intolérant que l'évêque des T.-R. dont la pensée ne suscite aujourd'hui que méfiance. Quant à l'ouvrage de Robert Rumilly, *Monseigneur Laflèche et son temps*, il demeure par son objectivité et son souci de restituer la conjoncture politico-religieuse, l'ouvrage fondamental sur le sujet. Par contre, Rumilly ne traite que rarement de la justification doctrinale des "combats" de son héros, lacune que vient combler ce choix de texte de M. Labarrère-Paulé.

Les textes colligés, tous précédés d'introduction, nous sont présentés en quatre chapitres : "le missionnaire" (10 pages) évoque les difficultés du prêtre autant dans la conquête de la géographie que des âmes indigènes. Le deuxième chapitre, "l'homme de doctrine et de pastorale" (25 pages), expose les fondements doctrinaux de sa pensée et ses applications politiques et sociales : l'autorité vient de Dieu, la société ne peut exister sans religion, le prêtre a le devoir d'intervenir auprès des électeurs dans le choix d'un représentant politique, l'Etat ne doit pas s'emparer de l'éducation, les Canadiens français ont une mission providentielle. Les deux autres chapitres, "le polémiste" (30 pages) et "l'orateur" (11 pages) nous font connaître ses idées sur l'éducation par le biais de son combat contre les écoles normales existantes, sur le partage du diocèse des T.-R. qui fait ressortir les profondes divisions à l'intérieur de l'épiscopat et du clergé, sur le pouvoir temporel du pape, sur les relations entre la famille et la nation et sur l'émigration vers les Etats-Unis.

Le lecteur aurait apprécié qu'aux nombreux textes sur l'éducation soient substituées quelques réflexions sur le travail et l'industrie. Il aurait aussi mieux compris pourquoi Laflèche élabore l'analogie famille-nation si l'unique texte sur le sujet avait été remplacé par quelques pages des

*Considérations*<sup>1</sup> où il expose cette relation afin de prouver la dépendance du pouvoir temporel vis-à-vis du spirituel et la vérité de la mission providentielle des Canadiens français. Mais l'auteur ne pouvait procéder à une telle substitution puisqu'il avait choisi de présenter ce texte dans le chapitre "l'orateur" et que les *Considérations* ne font pas partie des œuvres oratoires de l'évêque des T.-R. Ainsi nous touchons à la principale faiblesse de ce petit volume : en présentant la pensée de Laflèche en fonction de ses œuvres (missionnaires, doctrinales, polémiques, oratoires) et non en fonction des idées exprimées, l'auteur a limité son choix de textes pertinents et, ce qui est plus grave, n'a pu nous faire découvrir le monolithisme de cette pensée ni la singulière logique des traditionalistes.

La pensée de Laflèche s'inspire des traditionalistes français, plus particulièrement de Rohrbacher auquel il emprunte presque textuellement plus de 30 pages de ses *Considérations*. Saint Thomas d'Aquin, le cardinal Gousset, les pères Félix et Ventura sont parmi ses auteurs préférés. A-t-il lu Maistre, Bonald, Lamennais, les chefs de file du traditionalisme contre-révolutionnaire ? Il sera toujours difficile de l'affirmer car l'évêque des T.-R. a dispensé ses héritiers d'un inventaire de ses biens. Quoi qu'il en soit, la lecture de Rohrbacher l'a renseigné sur ces penseurs auxquels il emprunte le système du "sens commun" d'abord élaboré par Bonald puis perfectionné par Lamennais et ses disciples dont Rohrbacher. C'est ainsi que pour Laflèche, le sens commun, c'est-à-dire les croyances élémentaires de la société, ce que la majorité des hommes acceptent comme vrai devient le seul critère de vérité : là où la raison individuelle faillit, la raison générale ne peut se tromper. Cette raison générale, les traditionalistes la recherchent dans l'histoire religieuse et profane, dans la tradition et dans la révélation. Et malgré leur souci d'objectivité scientifique, l'histoire sert souvent de justification "à posteriori" à leur acte de foi. Ainsi Dieu, suivant la révélation et la tradition historique, est à l'origine de la législation religieuse et politique. Comment alors envisager la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? De la sorte, ils dégagent les "lois naturelles", les grandes vérités qui s'enchaînent logiquement dans un système monolithique que René Rémond qualifie d'organicisme. Les *Considérations* de l'abbé Laflèche furent élaborées suivant ce système; l'auteur aurait donc eu avantage à présenter ses textes de façon à faire ressortir ce type d'argumentation.

Sa définition de l'ultramontanisme (p. 5), bien que judicieuse, nécessite quelques remarques car l'outrance verbale et l'intransigeance de nos ancêtres ultramontains ont contribué à embrouiller cette notion. L'ultramontanisme favorisant la primauté de l'Eglise romaine se définit surtout par opposition au gallicanisme. Cependant la majorité des ultramontains, guidée par Pie IX, s'oppose au monde moderne issu de la Révolution de telle sorte que l'ultramontanisme devient, aux yeux des contemporains, le synonyme de traditionalisme et s'oppose au libéralisme. C'est ce qui explique que Mgr Taschereau dont les nombreux appels au pape font foi de son

<sup>1</sup> Nous référons ici à l'ouvrage de Laflèche, *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille* (Montréal, E. Sénécal, 1866), 268 p.

allégeance romaine ne puisse s'entendre avec les ultramontains. L'opposition au gallicanisme et au libéralisme caractérise donc l'ultramontanisme. Pour autant, la notion n'est pas si simple, car des libéraux catholiques, tel Montalembert, continueront malgré l'opposition des intransigeants à se dire ultramontains.

L'ouvrage de M. Labarrère-Paulé est une contribution intéressante à la connaissance de notre XIX<sup>e</sup> siècle idéologique et religieux. Reste à espérer que les ouvrages à venir sur la question nous fassent connaître l'homme, cet énigmatique "croisé" qui voulait à tout prix "préserver le Canada de toutes les erreurs modernes et assurer à l'Église la première place dans la société".

RENÉ HARDY

*Université du Québec  
Trois-Rivières*